



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Soixantième session

14-24 mars 2016

#### Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

World Youth Alliance est une coalition mondiale de jeunes qui se consacrent à la promotion et à la protection de la dignité humaine. Parce que nous avons l'intime conviction que tous les êtres humains sont égaux en dignité, nous croyons que le développement authentique doit respecter la dignité de tous les membres de la famille humaine.

Les inégalités entre hommes et femmes ont conduit à la formulation d'un objectif de développement durable spécifique, en l'occurrence l'objectif 5 qui vise à parvenir à l'égalité des sexes. Du reste, tous les objectifs confèrent aux femmes et aux hommes une place essentielle. Il importe de reconnaître que le traitement des femmes sur un pied d'égalité doit être fondé sur le respect de leur dignité, et il faut veiller à ce que les contributions des femmes soient reconnues, encouragées et appréciées à leur juste valeur.

L'objectif 4 qui vise l'accès de tous à une éducation de qualité constitue l'une des meilleures armes pour éliminer les inégalités et la pauvreté. L'éducation des filles doit être un objectif prioritaire du programme de développement durable. La promotion de l'éducation des femmes est l'une des meilleures façons de lutter contre les systèmes et les pratiques qui limitent les capacités des femmes et des filles à contribuer pleinement à la vie de la société.

Les cursus primaire et secondaire des filles sont souvent interrompus en raison de facteurs tels que la pauvreté, la malnutrition et le chômage. Les filles et les femmes peuvent être amenées à travailler ou à se marier tôt du fait de l'instabilité qui gangrène certains pays. Les normes culturelles qui perçoivent les femmes et les filles comme un fardeau, qu'on éduque et qu'on nourrit uniquement pour faire le bonheur d'une autre famille après le mariage, peuvent également rendre difficile l'accès des filles à une nutrition et à une éducation adéquates de même qu'à l'investissement dans les compétences dont elles ont besoin pour s'épanouir. En permettant aux filles d'achever leur cycle scolaire, nous leur garantissons une autonomie.

Plusieurs cibles de l'objectif 5 portent également sur l'éducation. Par exemple, l'éducation dote les filles des capacités nécessaires à une participation pleine et effective aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision (cible 5.5). Elles sont mieux outillées pour faire face à toutes les formes de discrimination à leur égard (5.1). On devrait encourager l'éducation qui met en avant la compréhension de la valeur intrinsèque des hommes et des femmes et la promotion du partage équitable des responsabilités. Cette éducation devrait mettre l'accent sur la valeur intrinsèque des responsabilités dans le ménage et la famille et d'autres responsabilités (5.4), généralement assumées par les femmes et les filles, qui favorisent l'épanouissement humain, l'interdépendance et constituent le socle sur lequel reposent les familles fortes au cœur de la société.

La violence domestique, la traite des êtres humains et les pratiques culturelles telles que le mariage forcé (cibles 5.2 et 5.3) ne traitent pas les femmes et les filles comme des êtres humains, à part entière, dignes de respect. À travers notre reconnaissance de la dignité des autres êtres humains, nous acceptons également les obligations de respect et d'amour qui nous incombent dans nos relations avec ces personnes.

Pour lutter efficacement contre la violence à l'égard des femmes, nous devons également les protéger contre l'avortement sélectif des fœtus féminins. Dans certaines cultures, les préférences familiales et culturelles pour les garçons conduisent à ce type d'interruption volontaire de grossesse. Selon les estimations, l'Asie à elle seule compte un déficit de 100 millions de filles, et ces chiffres sont en augmentation dans d'autres parties du monde. Pour s'assurer que les filles sont accueillies dans chaque famille et traitées avec tout le respect que mérite le don de leur vie, leurs talents et leur joie, des solutions doivent être trouvées au niveau mondial à cette violence généralisée dont elles sont la cible.

World Youth Alliance est préoccupée par le fait que certains des objectifs pourraient aggraver ce problème. L'expression « droits reproductifs » est souvent utilisée pour promouvoir l'avortement, et autoriser le fœticide féminin. En outre, on ne doit pas recourir à la violence contre les faibles pour imposer des normes masculines au corps féminin, en réponse à l'inégalité dont sont victimes les femmes. L'avortement viole la dignité la plus élémentaire des femmes et de leurs enfants. Les États Membres doivent mettre en œuvre des politiques respectueuses de la dignité humaine pour bâtir une société juste où les femmes sont véritablement émancipées.

Il est important que les efforts de développement relevant de l'objectif 3 se concentrent sur les principaux risques pour la santé des femmes. Les maladies non transmissibles comptent parmi les principales causes de décès prématuré chez les femmes et doivent être prises en compte. Les rapports révèlent que les femmes bénéficient moins souvent des soins dont elles ont besoin que les hommes. Les hommes et les femmes ne vivent pas la maladie de la même manière, et peuvent présenter des symptômes très différents pour les mêmes affections. Le développement durable ne peut atteindre son objectif d'égalité que si les besoins de santé des femmes sont satisfaits.

La santé reproductive ne bénéficie pas de travaux de recherche soutenus. Le système endocrinien de la femme est intimement lié à son état de santé général. Ses cycles hormonaux créent un équilibre délicat qui détermine de manière importante son état de santé global. Les déséquilibres peuvent signaler des problèmes de santé bénins ou graves. Le traitement de la plupart des problèmes gynécologiques des femmes se fait à travers la contraception hormonale. En réalité, cela ne sert qu'à escamoter les symptômes au lieu de s'attaquer aux problèmes de fond, et pendant ce temps, la détérioration de leur état de santé passe inaperçue.

De nombreuses femmes n'ont aucune notion de ce que c'est qu'un cycle menstruel sain, ni des effets des différentes méthodes et procédures de contraception sur leur santé. Les femmes ne peuvent pas exercer le choix éclairé nécessaire à la planification familiale si elles ne disposent pas de cette information. En outre, l'accent mis sur les besoins de planification familiale non satisfaits ne tient pas compte des raisons pour lesquelles beaucoup de femmes se détournent des contraceptifs, y compris les problèmes de santé, les effets secondaires et les croyances personnelles, religieuses ou éthiques. Les femmes ont droit à des services de santé qui traitent les causes des maux dont elles souffrent.

Lorsqu'une femme maîtrise son cycle et est attentive à ses propres marqueurs biologiques et les comprend, elle a toutes les cartes en main pour être en parfaite santé et appliquer la planification familiale. Elle peut prendre une part active à ses

soins de santé et peut interagir avec son fournisseur de soins de santé pour obtenir des résultats en matière de santé à long terme.

Le décès par suite de complications liées à l'accouchement est l'un des principaux risques majeurs auxquels sont exposées les femmes des pays en développement. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la plupart de ces décès peuvent être évités. Les mères, jouant le rôle de soignantes, d'éducatrices et de prestataires de services de santé, sont souvent en première ligne dans leurs communautés. Le taux de morbidité et de mortalité de l'enfant est accru lorsque sa mère meurt en couches. Les orphelins de mère sont beaucoup plus exposés au risque de décès que ceux dont les parents vivent, en raison de la perte de revenu et de l'absence de soins. Les orphelins de mère ont aussi beaucoup moins de chances de suivre une scolarité complète et d'avoir une nutrition adéquate. Ils ont tendance à commencer à travailler à un âge tendre, ce qui les expose à des problèmes sociaux et de santé. La mortalité maternelle a également un impact économique immédiat et direct sur les familles.

L'objectif 3.1 vise à faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, le taux mondial de mortalité maternelle s'élevait à 210 en 2013, les taux les plus élevés étant enregistrés dans les pays les moins avancés. Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont permis de réaliser d'importants progrès dans la réduction des taux de mortalité maternelle. La combinaison de la croissance économique, de lois rendant l'école obligatoire, de la gratuité des soins de santé maternelle et infantile et de l'amélioration de l'hygiène et de la nutrition, a permis d'enregistrer des cas de réussite, en l'occurrence, aucun décès maternel n'a été signalé dans les villages ruraux en Tanzanie et le Chili présente l'un des plus faibles taux de mortalité maternelle en Amérique latine.

Les interventions directes nécessaires pour aider chaque femme et son bébé pendant la grossesse et l'accouchement sont claires et possibles dans les pays en développement :

- Au moins quatre visites prénatales, tel que recommandé par l'Organisation mondiale de la santé.
- Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, l'accès à des accoucheuses qualifiées qui dispensent des soins obstétricaux d'urgence peut réduire le taux de mortalité maternelle de 75 %, parce qu'elles sont formées pour suivre la grossesse et l'accouchement, déceler les problèmes et les gérer, et se référer à des niveaux plus élevés en cas de besoin.
- Des maternités disposant d'un minimum d'équipement/consommables composés de médicaments et de matériel essentiels pour traiter et prendre en charge les complications graves de la grossesse.
- Des infrastructures du système de santé, y compris la sensibilisation, qui permet aux femmes de prendre des décisions de santé appropriées, et le transport, qui leur permet d'accéder aux maternités à temps.

À l'heure où la communauté mondiale de la santé met de plus en plus l'accent sur la promotion de la contraception et de l'avortement légal comme mesures « nécessaires » de lutte contre la mortalité maternelle, ces quatre interventions réalisables et efficaces bénéficient d'une attention de moins en moins soutenue. Le

financement et les efforts en matière de politiques ont donné la priorité à la contraception et à l'avortement, qui ne parviennent pas à garantir des grossesses et des accouchements sûrs et sains dont les femmes enceintes ont besoin. Un système de santé qui ne peut fournir les quatre interventions simples énumérées ci-dessus est incapable de fournir des conseils appropriés en matière de santé ou une chirurgie sûre d'aucune sorte.

Un développement durable digne de ce nom englobe tout le monde. Les personnes représentent la plus grande ressource du monde, et quand les systèmes et pratiques excluent les femmes, c'est la moitié de la population capable de résoudre les problèmes qui est exclue. Toute personne, homme ou femme, doit avoir voix au chapitre et droit au respect. Chaque femme a des qualités et des dons uniques qui ne peuvent être pleinement appréciés, encouragés et utilisés que lorsque la dignité humaine est respectée. En reconnaissant la dignité innée des femmes comme personnes humaines, nous pouvons les habiliter effectivement et parvenir à un développement véritable. Nous exhortons la Commission de la condition de la femme à mettre en œuvre des politiques fondées sur la dignité humaine.

---